



RAPPORT DE LA MISSION SCOLAIRE

Du 18 au 26 février 2018



Florence MAILLIER

Françoise TETART

RESUME

La mission scolaire 2018 a permis d'apprécier l'impact des actions, qui menées depuis plus de 25 ans portent leurs fruits au sein des écoles de la Commune de Suelle au Sénégal.

L'apport de fournitures scolaires est une réelle satisfaction pour les enseignants qui se mobilisent toujours davantage pour faire progresser leurs élèves. Il leur offre la possibilité de commencer les enseignements dès la rentrée scolaire en octobre sans attendre que les parents n'achètent de fournitures à leurs enfants. Les résultats des élèves au CFEE montrent le dynamisme de l'enseignement dans cette région. Les écoles se sont classées première du département l'an dernier et deuxième cette année grâce à l'investissement de tous.

Chaque année, nous cherchons à améliorer la qualité de notre mission. Cette année nous avons réalisé un catalogue présentant un large choix de fournitures avec des prix fixes, tout en offrant la possibilité d'ajout de matériel propre aux besoins de chaque école. Ce catalogue apprécié a facilité les commandes et leurs vérifications.

Nous avons également évalué la qualité du matériel acheté et envisager certaines modifications pour les années à venir (brouette, râtaux, grillage...). Nous avons également sensibilisé au stockage du matériel au sein de l'école (matériel de géométrie...).

C'est avec grand intérêt que nous avons reçu les demandes d'aides récurrentes concernant les potagers d'école. A la fois ces potagers permettent d'agrémenter les repas de cantine, mais sont également source de bénéfices par la vente des produits (bananes, oranges, légumes...). Le bémol à leur réalisation réside dans la nécessité d'une enceinte fermée et la présence d'un puits dans l'école. Or ces deux réalisations sont onéreuses et leur coût ne peut être supporter par le budget de notre commission.

La cérémonie de remise des fournitures est toujours un moment privilégié de la mission, au cours duquel chaque école est présente pour se voir remettre son matériel scolaire. Malgré quelques erreurs qui ont été rectifiées depuis, chacun est reparti à dos de djakarta avec ses colis. Nous savons quelle importance les enseignants donnent à ces fournitures, toujours dans l'objectif d'assurer avec professionnalisme leurs missions d'enseignement.

Sommaire

Introduction.....	4
1. Ecoles visitées.....	4
2. Evaluation de l'apport des fournitures.....	5
3. Rencontre avec M. Daouda GOUDIABY maire de Suelle.....	5
4. Evaluation de la pertinence du catalogue de commandes	6
5. Vérification du matériel pérenne	6
6. Demandes récurrentes des écoles	7
7. Demandes et/ou remarques spécifiques	8
6.1 Ecole élémentaire de Baïla.....	8
6.2 Ecole maternelle de Baïla	8
6.3 Ecole de Balandine	9
6.4. Ecole de Diacoye Banga.....	9
6.5. Ecole de Niankitte	9
8. Cérémonie de remise des fournitures.....	9
9. Centre de Formation Professionnelle et Mission « couture »	10
10. Conclusion	11

Introduction

Dans le cadre de la Commission Scolaire de l'Association Kassoumaï 78, Florence Maillier et Françoise Tétart, toutes deux membres de cette commission se sont rendues au Sénégal dans la Commune de Suelle entre le 18 et le 26 février 2018.

Les objectifs de la mission étaient les suivants :

- Visite des écoles afin d'évaluer les actions menées, d'inventorier le matériel pérenne acheté par l'association les années précédentes, d'entendre les besoins spécifiques à chaque groupe scolaire, de conseiller sur l'utilisation du matériel pérenne.
- Encadrement d'un groupe d'étudiants de l'IUT de Ville d'Avray (Université Paris-Nanterre) autour du volet scolaire de leur projet « Lueur d'Espoir ».
- Remise des fournitures scolaires aux 19 écoles des 13 villages de la Commune de Suelle.

1. Ecoles visitées

Nous nous sommes déplacées dans les écoles des villages disposant d'un poste de santé. Ce choix était contraint par la mise à disposition d'un véhicule 7 places que nous partageons avec la mission médicale de l'association représentée par Bernadette Courty et Stéphanie Marsais. Chaque jour deux à trois étudiants accompagnaient le groupe.



Malgré la grève des enseignants les équipes pédagogiques ont pris leur disposition pour être présentes lors de notre passage. Les revendications de la grève se situaient principalement dans des demandes de prise en compte d'avancement dans les dossiers de carrière des personnels, demeurés en attente depuis plusieurs années.

Les neuf écoles visitées sont les suivantes :

Ecoles élémentaires	Ecoles maternelles
Baïla	Baïla
Balandine	
Diacoye Banga	Diacoye Banga
Diongol	
Niankitte	
Suelle	Suelle

2. Evaluation de l'apport des fournitures scolaires

Des différents échanges avec les directeurs et enseignants des écoles pointent une très grande satisfaction quant à l'apport des fournitures scolaires par l'association.



Il est mis en avant la possibilité de commencer les enseignements dès la rentrée scolaire en octobre. Les fournitures livrées depuis plusieurs années permettent en effet au jour d'aujourd'hui de stocker celles apportées en février pour la rentrée scolaire prochaine. A chaque rentrée, une distribution des fournitures a lieu en présence de l'association des parents d'élèves et/ou des membres du CGE¹ qui en vérifient le bon déroulement.

Chaque élève se voit remettre les cahiers et stylos nécessaires à son année scolaire. Une réserve est constituée pour le matériel qui devra être remplacé au cours de l'année. Ainsi, les parents d'élèves n'achètent plus de fournitures pour leurs enfants. Cet apport de fournitures est donc un soulagement pour les familles, qui auparavant devaient réaliser ces dépenses souvent lourdes et difficiles pour des ménages bien démunis dans ces villages de brousse. On se souvient encore, il y a quelques années de cela, des enfants courant d'une classe à l'autre pour chercher le « bic » du grand frère ou de la petite sœur afin de pouvoir effectuer leurs exercices. Avec 1,5€ par enfant, nous contribuons donc à une facilitation et une meilleure qualité de l'enseignement dans les écoles maternelles et élémentaires. Le critère quantitatif retenu pour l'évaluation de nos actions étant le résultat des élèves au CFEE², il est apparu que les écoles de la Commune de Suelle obtiennent un taux de réussite élevé à cet examen. Arrivée première du département pour l'année scolaire 2015-2016, les résultats ont quelque peu chuté cette année avec cependant un rang honorable de deuxième du département de Bignona.

Nous avons pris conscience cette année de l'importance de l'aide apportée. En effet, dans de nombreux villages, Kassoumaï 78 est le seul partenaire extérieur. Aucune ONG n'intervient auprès des populations.

3. Rencontre avec M. Daouda GOUDIABY maire de Suelle

Françoise a rencontré le maire de Suelle qui a indiqué qu'il consacre chaque année 3 Millions de CFA (4573€) à l'éducation et plus précisément aux fournitures scolaires aux 13 écoles élémentaires de la commune.

Le président du CODEC, qui est aussi directeur de Niankitta et conseiller municipal, fait le recensement des besoins en avril en consultant chaque directeur. Une fois accord sur les listes, une consultation sur les prix est organisée et chaque directeur peut alors commander ce qui lui a été accordé, les factures étant payées par la commune.

Selon M. Daouda Goudiaby ce processus aboutit à disposer des fournitures pour la rentrée scolaire.

¹ CGE : Comité de Gestion des Ecole

² CFEE : Certificat de Fin d'Etudes Elémentaires

Il a été demandé au maire de Suelle de nous communiquer la liste des fournitures fournies à chaque école

4. Evaluation de la pertinence du catalogue de commandes

Le catalogue initié cette année a reçu un accueil favorable. Il a été facilitateur dans la mesure où des prix fixes avaient pu être établis avec la librairie de Ziguinchor avec laquelle nous avons travaillé. Il n'a donc pas été nécessaire d'effectuer des ajustements de commandes comme les années précédentes. Il a été apprécié pour son éventail de propositions qui a permis aux écoles d'effectuer les choix d'articles avec davantage de rigueur. La possibilité d'ajouter du matériel en fonction de besoins spécifiques a permis à tous de réaliser des commandes dans de meilleures conditions.

De notre point de vue, il a été beaucoup plus aisé de contrôler les demandes et de les valider.

Du point de vue de la librairie, cela a permis une plus grande efficacité. Les demandes des écoles se sont effectuées plus rapidement, ce qui a permis une anticipation des commandes et éviter le rush des derniers jours avant la cérémonie de remise.

Une école (maternelle de Baïla) n'a pas utilisé le catalogue, en raison de besoins spécifiques non répertoriés dans le document. Il lui a été demandé de ne pas déroger à ce fonctionnement l'an prochain au risque que la commande ne soit pas validée par la commission scolaire.

Il est prévu d'apporter des améliorations pour l'année scolaire 2018-2019 (propositions de matériel tel que perles, paillettes ...).

5. Vérification du matériel pérenne

Dans les neuf écoles visitées, la totalité du matériel pérenne des années précédentes est présente.

En ce qui concerne le matériel de géométrie, il est prêté aux élèves sur le temps scolaire mais certaines écoles ont permis le transport du matériel à la maison. L'expérience a montré qu'il ne revenait pas toujours ou se retrouvait cassé. Il est convenu avec l'ensemble des écoles que ce type de matériel ne peut et ne doit être emporté à la maison.

Certains articles sont abîmés. La qualité de certains matériels est à questionner et à revoir pour les années ultérieures.



- Le grillage qui a été fourni à l'école élémentaire de Baïla pour enclore le potager est détruit. C'était un grillage pourtant spécifique pour les jardins. Mais il est recouvert de plastique qui ne résiste pas aux fortes températures. Le plastique fond, dénudant le fil de fer qui rouille à l'hivernage, et plie à l'intrusion des animaux. Il semble qu'un grillage de meilleure qualité n'existe pas au Sénégal. On peut par ailleurs

se fournir en Gambie, où il existe du fil de fer galvanisé qu'il faut ensuite faire tresser

au Sénégal. Une demande de chiffrage du coût est faite auprès de la librairie/quincaillière de Ziguinchor.

- Les brouettes sont pour beaucoup détériorées. A l'école de Balandine, nous avons trouvé une brouette hors d'état de fonctionnement, puisqu'il manquait les manches. Elle a été réparée pendant notre séjour, grâce à Gérard Courelle, membre de l'association. Des brouettes de qualité supérieure ont été achetées cette année, en remplacement des précédentes. Leur coût est élevé mais leur résistance est meilleure.

6. Demandes récurrentes des écoles

Il revient de manière récurrente la nécessité de réaliser un potager d'école.

En effet de nombreuses cantines ont dû s'interrompre en raison d'un manque de denrées de première nécessité qui étaient jusque-là financées par le PAM³. Or cette année les subventions tardent à venir. Nous avons compris que le PAM se désengageait progressivement de l'aide au Sénégal, même si les communes de Suelle et de Tangori continuent officiellement à être bénéficiaires. La cotisation minimum de 10 F (soit 0.01€) par jour demandée aux familles pour les repas n'est pas suffisante pour assurer un repas.

La culture au sein de l'école permet à la fois l'apport de légumes et de fruits pour les enfants mais aussi et surtout la vente des produits, dont le bénéfice permet d'acheter les aliments pour la préparation des repas de cantine. Pour exemple les bananes sont vendues 25 FCFA pièce (soit environ 0.03€)



La mise en place des potagers est soumise à deux contraintes :

- La présence d'un puits au sein de l'établissement
- La présence d'une clôture



L'école de Suelle fait figure de modèle en ce domaine, avec un verger magnifique comprenant une bananeraie, une orangerie, un potager avec oignons, manioc, tomates...et une organisation menée d'une main de maître par l'équipe enseignante. Chaque arbre dispose d'une étiquette car il est la responsabilité d'un élève. Chaque jour au sortir de la classe, l'enfant vient arroser son arbre de deux litres d'eau. Les bénéfices de ces cultures sont conséquents. Chaque année la vente des bananes et des oranges rapporte environ 260€. L'école de Suelle a l'avantage de disposer d'un mur d'enceinte, empêchant toute intrusion des animaux.

La question de ces murs d'enceinte est revenue de manière récurrente au cours des échanges avec les écoles. Or, les écoles disposent de très grands terrains et il est souvent illusoire d'envisager un mur d'enceinte total, en raison du coût que cela représenterait. Pour autant, il ne serait pas inutile pour la surveillance des enfants qui quelque fois rentrent chez eux

³ PAM : Programme Alimentaire Mondial

pendant les récréations et ne reviennent pas à l'école ensuite. Mais si l'objectif est d'enclorre dans le but de réaliser un potager, il semble que clôturer un espace restreint dédié à la culture pourrait être un bon compromis.

Les étudiants du projet « Lueur d'Espoir » présents lors d'une de ces demandes à l'école de Diacoye Banga, ont proposé l'idée d'une cotisation annuelle par famille pour l'achat d'une brique, dont le prix est estimé à environ 0,50€.

7. Demandes et/ou remarques spécifiques

6.1 Ecole élémentaire de Baïla

- Cours de vacances : L'Etat Sénégalais a mis en place des cours de vacances pendant l'hivernage. Cette expérience a été de courte durée puisqu'elle n'a duré qu'une seule année. Les avantages de ces cours étaient évidents pour les enseignants. Ils avaient constaté une mobilisation plus rapide des élèves à la rentrée scolaire à la fois en termes d'apprentissage mais aussi de comportement. Les enfants n'avaient pas « désappris » et n'étant pas à errer dans le village pendant la saison des pluies, leur disponibilité à la rentrée était facilitée. Face aux bénéfices de ces cours, le village s'est organisé pour mettre en place des cours de vacances. Un projet nous a été remis l'an dernier dans l'objectif d'obtenir des subventions de l'association. Cette demande est soutenue par les enseignants.
- Mise en place d'une aide aux devoirs : Grâce à la présence sur place pendant environ 6 mois de l'année et à l'entrée récente de Patricia Legendre au sein de la commission scolaire, un projet d'aide aux devoirs est proposé à l'école. Il prendra forme dès le lundi 5 mars et s'organisera de la manière suivante. Après un temps d'observation et d'appropriation des méthodes dans les classes, Patricia proposera les lundis et mercredis après la classe (de 15h à 17h) d'encadrer un petit groupe d'élèves de niveau CE1 à CM2. L'objectif est d'aider les élèves dans la réalisation des tâches demandées par les enseignants pour le lendemain. Les élèves seront choisis par les enseignants en fonction de leurs besoins.

6.2 Ecole maternelle de Baïla

- Jardin potager : Le jardin est toujours existant, mais le jardinier qui s'en occupait a arrêté. C'est le gardien de l'école qui arrose les plants en plus du goutte à goutte présent. L'UDB⁴ recherche un nouveau jardinier.

- Le poulailler est en bon état. De jeunes poulets sont élevés pour être vendus (5,30€ pièce) afin de financer de la nourriture pour la cantine des enfants. L'un d'eux nous a été offert en remerciement de nos actions.



⁴ UDB : Union pour le Développement de Baïla

- Les jeux de la cour : une balançoire ne peut plus être utilisée. Des travaux de menuiserie bois et métallique sont nécessaires pour la remettre en état. Un devis nous a été présenté à hauteur de 334€. Nous demandons un second devis comparatif.

6.3 Ecole de Balandine

L'école dispose de locaux neufs, construits par l'Etat. L'école était en location dans des locaux appartenant au clergé. Un puits a été financé par un particulier.

6.4. Ecole de Diacoye Banga

Le village ne dispose pas de partenaires au sein de la CCPH. L'école accueille les enfants du village de Batong. C'est une école aux bâtiments anciens datant de 1957. Une réhabilitation serait nécessaire, au moins au niveau des toitures.

L'école vend des jus de citron provenant du jardin de l'école.

6.5. Ecole de Niankitta

Le puits est inutilisable. Le directeur de l'école et président du CODEC⁵ a fait une demande de construction d'un nouveau puits auprès de l'AMA.⁶

8. Cérémonie de remise des fournitures



Elle a eu lieu au campement Lambita à Baïla le samedi 24 février 2018. Toutes les écoles de la Commune de Suelle étaient présentes, exceptée l'école de Diongol à laquelle nous avons remis les fournitures le lundi précédent.

Cette année, les collèges de Baïla, Suelle et Niankitta ont également reçu des fournitures. Ces dernières provenaient d'une collecte effectuée à l'Université par les étudiants du Projet Lueur d'Espoir.

Ces mêmes étudiants ont également financé la totalité des fournitures livrées (3400 euros) cette année, grâce à la CAPE⁷ à laquelle ils ont su présenter avec enthousiasme et conviction le volet scolaire de leur projet « Lueur d'Espoir ».

Nous avons noté quelques manquements et insatisfactions lors de cette remise de fournitures. Les imprimantes fournies (HP 1015) ne correspondent pas aux attentes de certaines écoles. Ce sont des imprimantes à jet d'encre. Or, les cartouches sont chères et sèchent très vite, en une semaine. Les écoles auraient besoin d'imprimantes laser (HP 1102), mais leur coût est très supérieur (130 € contre 45€ pour les « jet d'encre »). Un choix entre deux imprimantes sera donné sur le catalogue de commandes de l'an prochain.

⁵ CODEC : Comité d'Organisation des Directeurs des Ecoles

⁶ AMA : Agence des Musulmans d'Afrique

⁷ CAPE : Commission d'Aide aux Projets Etudiants

Pour cette année, l'école élémentaire de Baïla a fait le choix de ne pas garder cette imprimante. Ne disposant pas du budget pour l'achat d'une « laser », il a été proposé de reporter les 45€ sur le budget 2018-2019.

Les fournitures remises à l'école élémentaire de Caparan ne correspondaient pas à la demande, en raison de nombreux articles manquants.

L'ensemble des rectifications a été traité avec la librairie de Ziguinchor qui a fait acheminer à Baïla par le biais de Sadibou Coly (notre coordonnateur local) les articles manquants. L'ensemble des articles est arrivé au campement Lambita et sera récupéré par les écoles.



9. Centre de Formation Professionnelle et Mission **« couture »**

Rappel : la construction initiale des cases a été réalisée par l'Association allemande Kinderhillfe qui a également acheté un peu de matériel à l'origine, tel que 5 machines à coudre par exemple chez les couturières ; mais l'association ne s'occupe pas de l'entretien.

Les frais de scolarité annuels pour la formation par élève s'élèvent de 15 à 20 000 FCFA pour la 1^{ère} et la 2^{ème} année, et entre 20 à 25 000 FCFA pour la 3^{ème} année.

La Formation CAP dure 3 ans.

Le maire Daouda Goudiaby nous indique que la mairie ne participe en rien à la formation au niveau du CFP. La commune ne gère que le primaire et la maternelle.

Le budget de fonctionnement est attribué au Directeur du CFP par le Conseil Départemental de Bignona

En 2018, il y a 15 élèves en 3^{ème} année qui peuvent travailler pour leur compte dans le centre. Elles vont chercher des commandes à l'extérieur et mettent en pratique leur savoir-faire sur place. Pour ce faire, les élèves cotisent à un « fond collectif de roulement », à hauteur de 1000 FCFA par mois/pers. Cette caisse permet les achats divers de matériels nécessaires au fonctionnement des cours et à l'exécution de ces commandes.

Nos actions « couture » au sein de l'association Kassoumai78 ont deux objectifs :



- 1- former les couturières à des idées nouvelles, plus européennes en leur apportant des prototypes et des projets tutoriels avec patrons et explications qui leur permettront de refaire les modèles et de les vendre lors de fêtes locales, de kermesses ou tout simplement au marché de Bignona,
- 2- vendre de retour de mission en France, les modèles réalisés au centre et de permettre ainsi de participer ou de couvrir les frais de réparation des machines à coudre et l'achat des tissus et matériels tels que aiguilles, fils, fermetures éclair et boutons.

L'an dernier nous avons couvert les frais de réparation à hauteur de 150€ (subvention parlementaire 2017) pour 5 machines durant une année complète (2 déplacements précédents).

Cette année, en 2018, un devis de 30 000 FCFA (45€) nous a été communiqué pour information pour une réparation de machine effectuée.

Durant notre mission de février 2018, nous avons travaillé sur différents projets « couture » et avons payé 65000FCFA (26/2/18) + 20000 FCFA (6/3/18) soit au total : 85000 FCFA (129.58€).

36 000 FCFA (55€) ont fait l'objet de ventes sur place (35 pers au campement sollicitées durant cette mission) et de commandes prises en France avant le voyage.

49000 FCFA (75€) ont fait l'objet d'une avance de trésorerie faite par la responsable de cette mission Françoise Tétart qui se chargera, comme après chaque mission, de vendre les produits ramenés en France et restant à la vente.

Une petite partie de produits (6 sacs à pain) ont été laissés au Centre auprès des élèves qui se chargeront de les vendre afin de contribuer à la démarche collective de Kassoumai78.

10. Conclusion

Le bilan de cette mission que nous avons menée en quelques jours est très satisfaisant. Nous savons que notre contribution à la scolarisation des enfants de la commune de Suelle revêt une grande importance. L'intérêt que nous cherchions à développer pour les jardins d'école semble prendre forme. Il revient dans les échanges que nous avons eus avec l'ensemble des écoles.

L'atmosphère chaleureuse, l'ambiance conviviale qui régnait tout au long de cette mission a favorisé un travail de qualité. Une belle alchimie s'est créée au sein du groupe de 40 personnes réunies à Baïla en présence de notre président Marc Zablotzki et du président fondateur de l'association Philippe Seray.



Nous tenons également à remercier Madame Oulimatou DIEME, libraire à Ziguinchor, Monsieur Louké Djiba, facteur des catalogues, Monsieur Abdou Badji, président du CODEC de Suelle, et Monsieur Sadibou Coly, président de l'UDB pour leur collaboration. Nous remercions également les étudiants du projet « L'eur d'Espoir » ainsi que leurs accompagnateurs, Monsieur Thierry Glaisner, chef du département GEII,⁸ Madame Béatrice Athias, enseignante en

Culture, Communication et Lettres Modernes, et Monsieur Loic Maillier, enseignant en Génie Electrique qui ont contribué à la réussite de cette mission.

Document rédigé par Françoise Tétart et Florence Maillier

Février 2018

⁸ GEII : Génie Electrique et Informatique Industrielle